



CONDUITE EN MONTAGNE ET DANS LES TUNNELS

● LA MONTAGNE

La conduite en montagne présente des conditions particulières :

- Successions de virages serrés.
- Montées et descentes dangereuses.
- Sommets de côte.
- Présence d'intersections dans certains virages.
- Routes étroites et sinueuses.
- Traversée de lieux-dits.
- Brouillard possible même en été en haute montagne.

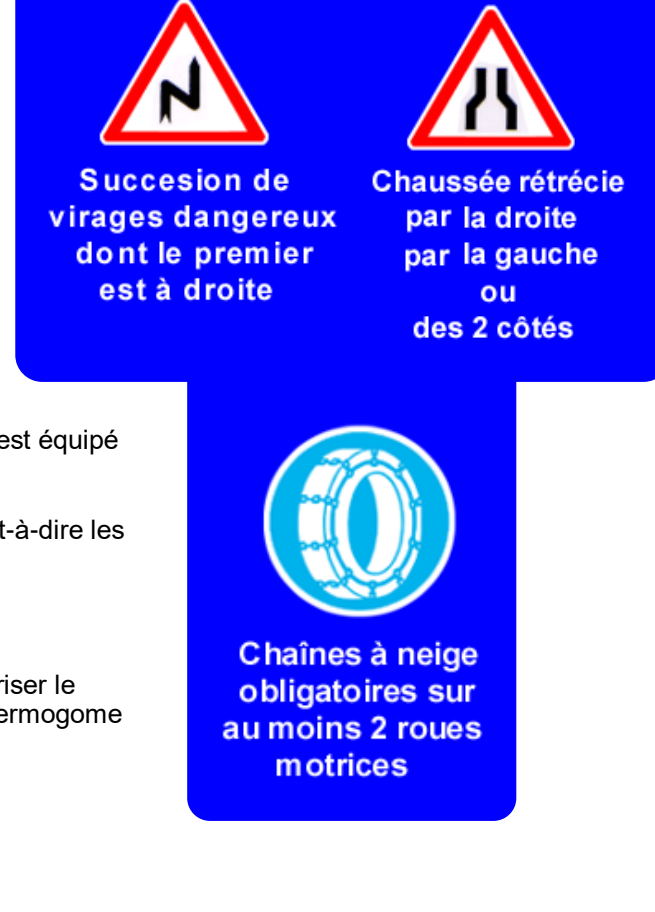
Le conducteur devra rester maître de son véhicule, il devra donc être vigilant et anticiper ses actions à mener sur les commandes de sa voiture.

Par temps de neige certains cols sont uniquement accessibles si votre véhicule est équipé de chaînes à neige. Un panneau d'obligation vous le signalera.

Les chaînes à neige sont à installer sur les roues **MOTRICES** du véhicule, c'est-à-dire les roues entraînées directement par le moteur de votre voiture.

- À l'avant pour les véhicules à **TRACTION AVANT**.
- À l'arrière pour les véhicules à **PROPULSION**.

Dans certains cas un panneau en dessous du panneau d'obligation peut autoriser le passage des véhicules équipés de pneumatiques spéciaux comme les pneus thermogome par exemple.



Succession de virages dangereux dont le premier est à droite

Chaussée rétrécie par la droite ou des 2 côtés

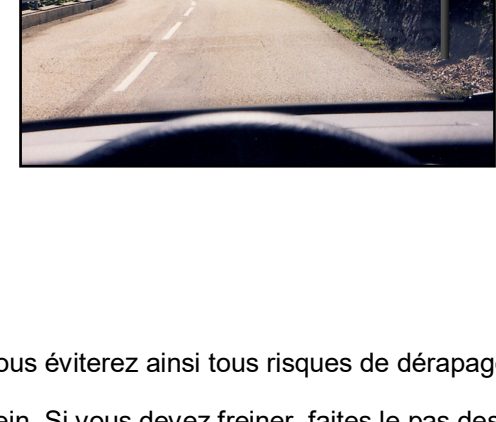


Chaînes à neige obligatoires sur au moins 2 roues motrices

PNEUS SPECIAUX
ADMIS

Conseils de conduite :

- Évitez les dépassements hasardeux.
- Facilitez la manœuvre des usagers qui veulent vous dépasser.
- Utilisez de préférence dans les longues descentes le frein moteur en rétrogradant les vitesses.
- Pour stationner recherchez les endroits les plus sûrs, sans empiéter sur la chaussée.
- Pour éviter les surchauffes de votre moteur vérifiez les niveaux avant de partir (huile moteur, eau de refroidissement ...)



● LES VIRAGES SINUEUX

En montagne, les virages se succèdent, la vigilance en conduite doit donc être de rigueur. Évitez de freiner au dernier moment vous éviterez ainsi tous risques de dérapage.

Évitez également les freinages continus dans les longues descentes pour ne pas échauffer dangereusement les plaquettes de frein. Si vous devez freiner, faites le pas des pressions courtes et fortes ce qui permet de refroidir entre chaque freinage les plaquettes de freins.

La meilleure façon de ralentir est d'utiliser **LE FREIN MOTEUR** en rétrogradant les rapports de vitesse.

De nuit, pour mieux apercevoir les contours des virages et notamment les abords de la route, vous pouvez utiliser les feux de brouillard avant. Les feux avant de brouillard émettent une lumière basse et diffuse vers le sol, ce qui permet de mieux détecter les trous et irrégularités du bord de la chaussée.



Pour refroidir les plaquettes de frein si vous devez freiner faites-le par des pressions intermittentes.



Descente dangereuse à 10 %



Pour ralentir utilisez plutôt votre boîte de vitesse en rétrogradant un ou deux rapports

● CROISEMENT SUR ROUTE A DECLIVITE

C'est le véhicule descendant qui doit toujours s'arrêter à temps le premier. C'est une règle du code de la route mais aussi une évidence car un véhicule descendant emmagasine une énergie dont le conducteur doit en rester maître.

Et si une marche arrière s'impose, qui doit reculer ?

- C'est le plus léger qui doit reculer face à un véhicule lourd.
- C'est au véhicule unique par rapport à un ensemble de véhicules.
- C'est le véhicule descendant qui doit reculer par rapport au véhicule de même catégorie.



Dans cette montée, le véhicule circulant en face doit s'arrêter le premier.

● LE FRANCHISSEMENT DES TUNNELS

Le franchissement des tunnels demande des précautions particulières. La différence de luminosité peut provoquer une modification des appréciations des distances et le croisement des véhicules demande des précautions particulières.

Attention à l'effet du **TROU NOIR**. Ralentissez votre allure avant d'entrer dans un tunnel et retirez vos lunettes de soleil.

QUEL ECLAIRAGE FAUT-IL ALLUMER POUR TRAVERSER UN TUNNEL ?

TUNNEL ECLAIRE EN AGGLOMERATION		
• Feux de position ou feux de croisement		
TUNNEL NON ECLAIRE EN AGGLOMERATION		
• Feux de route si aucun véhicule ou feux de croisement pour ne pas éblouir.		
TUNNEL ECLAIRE EN RASE CAMPAGNE		
• Feux de croisement		
TUNNEL NON ECLAIRE EN RASE CAMPAGNE		
• Feux de route si aucun véhicule ou feux de croisement pour ne pas éblouir.		

Nouveau!

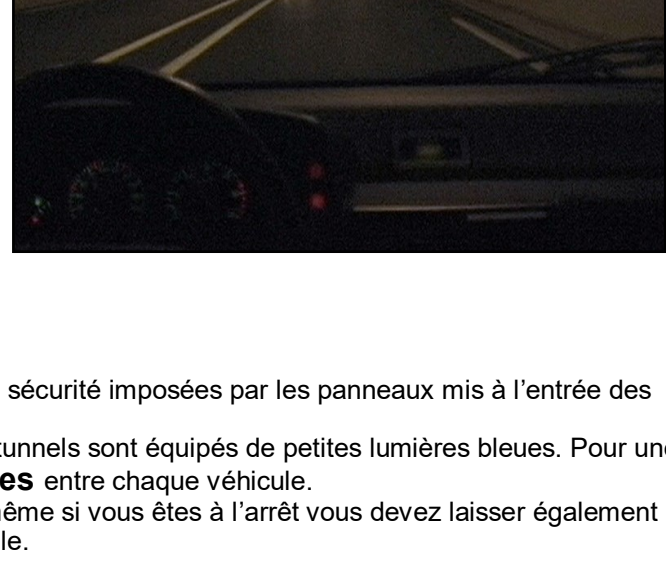
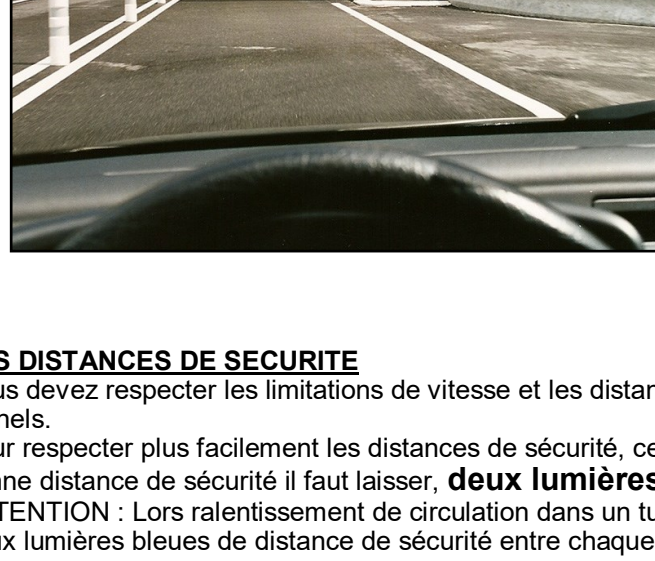
Attention : Nouvelle signalisation pour les tunnels de plus de 300 mètres de long. Ils disposent obligatoirement d'un éclairage, de repères pour les distances de sécurité, des issues de secours en cas d'incendie et d'emplacement pour les véhicules en panne.

L'utilisation des feux de croisement est obligatoire. Les manœuvres de demi-tour et de marche arrière sont interdites. En cas d'incendie il faut utiliser les issues de secours.

La signalisation annonçant les tunnels est :

Entrée de tunnel **Sortie de tunnel**
 - Feux de croisement obligatoire
 - Interdiction de faire demi-tour
 - Interdiction de s'arrêter (sauf zone d'arrêt d'urgence)

Dans tous les cas, si à l'entrée du tunnel vous avez un panneau : **ALLUMEZ VOS FEUX**, ce sont les feux de croisement que vous devez obligatoirement allumer.



LES DISTANCES DE SECURITE

Vous devez respecter les limitations de vitesse et les distances de sécurité imposées par les panneaux mis à l'entrée des tunnels.

Pour respecter plus facilement les distances de sécurité, certains tunnels sont équipés de petites lumières bleues. Pour une bonne distance de sécurité il faut laisser, **deux lumières bleues** entre chaque véhicule.

ATTENTION : Lors du ralentissement de circulation dans un tunnel même si vous êtes à l'arrêt vous devez laisser également deux lumières bleues de distance de sécurité entre chaque véhicule.



LA SORTIE DES TUNNELS

Lorsque vous vous apprêtez à sortir du tunnel, vous serez confronté à l'éblouissement de la lumière du jour.

Par précaution ralentissez, vous retrouverez rapidement une accoutumance à la lumière.

Un panneau après la sortie du tunnel vous indiquera d'éteindre vos feux de croisement.



QUE FAIRE EN CAS DE PANNE ?

Ne rentrez jamais dans un tunnel lorsque vous apercevez qu'un voyant rouge de danger est allumé au tableau de bord ou lorsque la jauge du niveau de carburant est au minimum. Vous minimiserez ainsi le risque de tomber en panne dans un tunnel.

Dans le cas où vous êtes en pannes, rejoignez les abris de stationnement et utilisez les postes d'appels d'urgence.

QUE FAIRE EN CAS D'INCENDIE ?

Si vous êtes arrêté dans un tunnel suite à un accident ou un incendie, ne faites jamais demi-tour.

Vous devez laisser vos clés à bord de votre véhicule, les portes ouvertes pour que les pompiers puissent bouger votre véhicule plus facilement.

Rejoignez immédiatement à pied en suivant les panneaux de direction les issues ou refuges de secours. Vous quitterez les voies de secours uniquement sous la direction des pompiers.

